

ACCESSIBILITÉ

PROFIL VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PÉREQUIS

Être titulaire du diplôme du baccalauréat.

MODALITÉS D'ACCÈS

Processus d'inscription (dossier de candidature, entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage).

DÉLAIS D'ACCÈS

Démarrage de la formation le 03/09/2026

Date limite d'entrée en formation le 02/12/2026

Traitement des candidatures de janvier à novembre 2026

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Les jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30 et la première semaine des vacances scolaires (hors période de fêtes).

DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures (2 ans)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15

PROCHAINE SESSION

De septembre 2026 à juillet 2028

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Aptitudes et compétences visées :

- Mettre en œuvre des opérations de transport et de prestations logistiques
- Concevoir des opérations de transport et de prestations logistiques
- Analyser la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques
- Pérenniser et développer une activité de transport et de prestations logistiques

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Débouchés possibles

- Agent d'exploitation
- Affréteur
- Assistant déclarant en douane - adjoint au responsable d'entrepôt ou de plate-forme
- Adjoint au responsable des réceptions, des expéditions

Suite de parcours

- Bachelor Responsable en développement Commercial et Marketing Spécialité Logistique et Marketing International
- Licence pro mention logistique et pilotage des flux
- Licence pro mention management des processus logistiques

ORGANISATION DE LA FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques

- Mise à disposition du pack Microsoft 365
- Accès au plateau technique : Entrepôt pédagogique
- Interventions avec des professionnels
- Prêt de matériel informatique

Modalités d'évaluation

- Contrôle ponctuel

Validation

- Diplôme du BTS Management commercial opérationnel
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.
- Pas de possibilité d'équivalences, passerelles.

TARIF DE LA FORMATION

Gratuit pour l'apprenti.e

Coût contrat : 8715€

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

CONTACT

Rue Roger Salengro 59490 Somain

03.27.95.94.28

responsable.ufa.arep@ndr-hb-somain.fr

Inscrivez-vous !



ACCÈSSIBILITÉ ET MOBILITÉ

Accessibilité handicap

- Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.
- Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.
- Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr

Service mobilité

- Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr
- Possibilité de prêt de scooter électrique sous conditions d'être apprenti et titulaire du BSR. Les frais d'assurance, du passage du BSR et l'équipement de protection ne sont pas financés par l'UFA.

VALEUR AJOUTÉE

Partenariats avec les entreprises

- Visite d'entreprise
- Intervention de professionnels / Master class

Formateurs issus du monde professionnel

- Ayant une expérience du monde de l'entreprise
- Connaissant les attentes des entreprises et leur fonctionnement

Point écoute

- Infirmière disponible pour une écoute bienveillante et confidentiel

Dispositif PHARE

- Un dispositif de lutte contre le harcèlement à l'école

Foyer des BTS

- Salle aménagée au sein de la maison de formation

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION

Session 2025

